

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

13, Rue Trigance, 13002 MARSEILLE

Tél : 04 91 14 05 80

Fax : 04 91 91 96 89

Email : ffjp.siege@petanque.fr



COMITE

DIRECTEUR

Réunions des 19 et 20 septembre 2014

(Ces réunions se sont tenues à Marseille au siège de la Fédération le vendredi 19 septembre de 14h30 à 19h00 et le samedi 20 de 08h30 à 17h30).

Etaient présents : M. **CANTARUTTI**, Président de la F.F.P.J.P
MM.**CANTARELLI**, **CARBONNIER**, **CHARPENTIER**, **CHEVALIER**,
COSTE, **DELCHET**, **DESBOIS**, **DESMULIE**, **DUBOIS**, **GARRIGUE**,
IANNARELLI, Mmes **PAUGAM**, **PERONNET**, MM. **POGGI**, **READ**,
RIZZO, **ROUGIER**, **SCHMITT**, **STIRMEL** et Mme **TROUBAT**.

Y participaient : M. **GRANDE**, Directeur Administratif
M. **PERONNET**, Directeur Technique National
Mme **MAILLET**, Conseillère Technique Nationale

I. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

Le mot « *rentrée* » désigne la fin de la période des grandes vacances estivales. Cette appellation ne s'applique qu'à ceux, apparemment de moins en moins nombreux, qui ont la chance de pouvoir prendre des vacances et surtout de pouvoir partir quelque part, changer d'air. Pour nous cette période estivale est placée sous le signe du prolongement du quotidien puisque notre cœur d'activité se situe, sur 3 mois, à ce moment-là. Donc le mot « *rentrée* » ne peut s'appliquer à notre passion.

Je vais être le plus court possible, vous pourriez me faire remarquer que si je disais « *bonjour* » et passais à l'ordre du jour cela irait plus vite. Oui ! Mais vous me connaissez, il faut que je donne mon sentiment, mon ressenti du terrain, mon ressenti de l'ambiance générale, mon avis, alors je suis moins court, excusez-moi.

Donc, je me presse pour arriver au début de nos travaux, ordre du jour très dense et de plus certains sont ici en réunions de commissions depuis mercredi voire avant. Ceci est une autre approche de la gestion de la F.F.P.J.P. sur laquelle j'aurais aussi un avis mais plus tard dans la saison, nous n'en avons pas le temps ce week-end, le travail à réaliser est important car les commissions n'ont jamais autant œuvré.

Un constat : l'action a naturellement continué dans un rythme habituel et soutenu. Les Championnats de France ont été des succès, nous oublions la pluie puisqu'elle n'est imputable à personne. Les organisateurs avec leurs escouades de bénévoles motivés ont réussi de belles vitrines de nos sports. Certes quelques imperfections mais n'oublions pas qu'il est compliqué d'organiser et que nous reposons nos vitrines sur des tiers, motivés mais humains. Le plus dur serait de ne plus en trouver. Je leur suis très reconnaissant d'autant de motivation pour la réussite de nos championnats de France. Ceci est une vraie coopération fructueuse, un vrai partenariat gagnant-gagnant.

Nous avons signé début juillet, la convention nationale avec l'USEP. La D.T.N. a terminé le premier épisode des labellisations d'Ecole de Pétanque Française, gage de qualité de nos structures d'accueil sur le territoire. A ce jour, 413 écoles de pétanque ont reçu le label de 1 à 3 étoiles « Ecole de Pétanque Française ». Ces deux actions simultanées et prévues lors du début de mandat doivent donner des clefs à nos Clubs, Comités et Ligues pour ouvrir les portes du temps libre des enfants. Il reste la volonté, la motivation de chacun des dirigeants concernés à mettre en mouvement. J'ai confiance, d'autant plus qu'un suivi des actions auprès des jeunes est mis en place en collaboration avec la DTN, la responsable nationale des actions USEP, le responsable des labellisations école de pétanque Française et Jean-Paul GOFFOZ.

Il est à noter que la politique sportive de la F.F.P.J.P. avance dans le bon sens avec la D.T.N. et la formation de cadres de plusieurs niveaux. Car, oui, si nous voulons accueillir des jeunes dans nos structures nous devons avoir des cadres mieux formés. Nous avons homogénéisé les formations et les sujets d'examens sur tout le territoire. A ce jour, un peu plus de 3 000 cadres techniques, initiateurs, éducateurs tous niveaux confondus sont prêts et sont présents pour enseigner. Au moment de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires c'est une excellente chose de voir que s'il y a volonté des clubs, il y aura présence d'encadrants.

Cet effort sera poursuivi afin de répondre à la demande sur tout le territoire. J'en profite pour féliciter officiellement la DTN et plus particulièrement Mme Séverine MAILLET pour, dans un temps record, avoir obtenu du Ministère l'ouverture d'une session Diplôme d'Etat de Novembre 2014 à juin 2016.

La période estivale avec les grands rendez-vous traditionnels, ces grands rassemblements, les nationaux, supra-nationaux, internationaux ont été globalement d'excellentes tenues. La qualité du jeu, l'arbitrage en progression, le rôle du ou des délégués conjointement avec une nette amélioration des organisations nous font évoluer dans un sens de progrès appuyé par la très bonne médiatisation de notre sport, les Masters de Pétanque ont également joué pleinement leur rôle de promotion. Vos rapports de délégués, les audiences télévisuelles et les gens lambda croisés sur les bouledromes ou dans la rue, en attestent. A noter une belle édition des Masters Jeunes avec une forte participation des départements et ligues visités. C'est encourageant pour nos passionnés mais aussi et surtout pour les non-initiés qui arrivent ainsi à être conquis.

Notre publicité est complétée par le succès populaire et participatif du Pétanque Tour sur nos plus belles places de France ainsi que pour la 1^{ère} fois sur la plus importante aire autoroutière au moment du grand rush aoûtien dans la vallée du Rhône. La participation sans retenue de nos Champions du Monde et l'enthousiasme du staff fédéral dédié reçoivent la récompense du travail accompli avec sérénité et ont donné l'image positive recherchée. A renouveler.

La saison des licences est quasiment terminée et d'ores et déjà, je félicite l'ensemble des Comités Départementaux, des Ligues pour l'effort fait en 2014 avec l'arrêt de la baisse du nombre des licences et même un léger frémissement à la hausse avec une augmentation d'environ 1200 licences pour cette saison.

Les Commissions ont travaillé comme à leur habitude. Ces commissions travaillent tellement maintenant qu'il faut presque une semaine de réunions, toutes les veilles de réunions du Comité Directeur. Les réunions ne valorisent pas toujours un travail car les commissions proposent et ne disposent pas. Bien entendu, certaines Commissions comme celles autour des problèmes disciplinaires ne peuvent se réduire d'autant plus qu'elles ont tendance à être plutôt bien fournies. Je ne me réjouis pas de voir autant de cas mais de l'autre côté je suis heureux que nous poursuivions efficacement les malfaisants.

Oui mais voilà, la vie d'une fédération n'est pas un long fleuve tranquille, ce serait trop beau. C'était un rêve que j'avoue avoir fait un moment autour d'une équipe unie. L'ordre du jour nous emmènera sur le dossier *Duvarry Développement* avec les derniers échanges sur l'écriture controversée du contrat et sur les façons d'opérer de cette société pour le moins interrogatrices.

Du côté de nos finances, comme dirait mon Ami Daniel READ, qui n'a pas d'Ami, « *elles sont sous contrôle* ». Toutefois, vous me permettrez de le féliciter pour sa gestion, ses rapports mensuels, son travail global de grande qualité et nous congratuler de la santé financière de notre fédération grâce à notre travail que je qualifie de sérieux et responsable.

Les championnats du Monde seniors de TAHITI sont reportés par décision du Gouvernement de Polynésie à cause de la menace du virus Ebola et du principe de précaution. Ce principe et cette menace sanitaire peuvent, dans ces conditions, mettre en péril certaines compétitions internationales qui seraient programmées par la F.I.P.J.P. Je pense que nous devons être avant tout responsables devant une menace planétaire sans paniquer ou sans faire n'importe quoi. En tout état de cause, Claude AZEMA fait le maximum pour sauver ce Championnat du Monde en 2015 et pour faire procéder aux remboursements des sommes engagées auprès des voyageurs, hôteliers, etc...

En attendant, les filles ont brillé à KUALA LUMPUR Malaisie lors de la Coupe des Confédérations par le gain de la médaille d'or en équipe avec enfin une victoire sur la Thaïlande et une médaille d'argent au tir de précision, félicitations. Mes encouragements aux équipes de France pour les proches échéances en fin d'année.

Fin 2014, nous serons déjà à mi-mandat et je vous ferais part, à la réunion de Novembre, de ma réflexion et du dossier concernant le mode des prochaines élections au Comité Directeur fédéral. Il y a déjà des préconisations du CNOSF concernant des scrutins de listes et la parité hommes, femmes.

Je sais par « *la rumeur* » que déjà des préparations sont en cours comme quoi c'est complètement d'actualité. Pour la définition du mot « *rumeur* » voir Théophraste Renaudot qui écrivait sur le sujet au 17^e siècle dans son célèbre journal « la Gazette ». Pour tout vous dire, je suis assez favorable à ce nouveau mode de gouvernance pour les fédérations, j'y ai déjà pensé avec quelques personnes, elles se reconnaîtront. Nous devons en débattre dès Novembre, car nous devons le faire voter par le congrès si nous souhaitons cette solution. En effet, les Comités départementaux seront impactés, les Ligues régionales le seront peut-être sur un autre mode suivant la loi sur le découpage des régions françaises qui est en cours.

Soyez rassurés, il y aura donc du travail encore et encore, la réunionite a de l'avenir, qu'elle ne s'inquiète pas, même bien après nous. Ce qui devrait relativiser notre égo d'indispensable.

Dans l'optique de la professionnalisation de la FFPJP, nous allons embaucher un informaticien début novembre 2014 et un comptable courant 2015.

D'ailleurs, lors de ces derniers mois, la roue a continué à tourner pour voir disparaître :

M. Joseph MARTONE, joueur de la Seine Maritime, du club de E.S. AUMALE, décédé subitement lors des championnats de France vétérans de MENDE, Madame Mauricette COLLET, ancienne présidente du CD du Rhône, Claude TISSEYRE, ancien président du Rhône, Christian PAPARIC, vice-président du CD Haute-Loire et président de la Commission de Discipline de la Ligue d'Auvergne, dernièrement Gérard PERIGAUD, ancien président de la Ligue de Bretagne, Bernard ROUGERIE, membre du CD 19 victime d'un accident de la route, plus certainement d'autres dont je n'ai pas eu connaissance. A toutes les familles, à tous les proches, j'adresse nos pensées émues.

La roue continue inexorablement. Une certitude notre petite personne est poussière au regard de l'univers. Pourtant tout de suite nous avons beaucoup de travail à effectuer, je souhaite que nous ne nous égarions pas trop des sujets car ils sont nombreux et très importants ce week-end. Pourquoi avons-nous cette passion chevillée au corps, certainement pour au moins assouvir nos rêves. Car si quelqu'un rêve seul, ce n'est qu'un rêve. Si plusieurs personnes rêvent ensemble, c'est le début de la réalité.

La réalité est un ensemble de phénomènes existants et concrets. Donc, nous avons du pain sur la planche pour ces deux jours et pour le bien de notre Fédération et de nos sports associés.

II. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR des 26 et 27 AVRIL 2014

Adopté à l'unanimité

III. FINANCES :

La situation financière de la Fédération est parfaitement sous contrôle à fin août 2014, elle est conforme suite aux acomptes encaissés en début d'exercice et toutes les dépenses sont réglées normalement.

Le Trésorier a fait un point sur les reprises de licences au 21/09/2014.

	Année 2012	Année 2013	Année 2014
Reprise de licences avec nouvelles cartes	: 104 368	98 471	95 735
Reprise sans renouvellement de carte	: 199 431	198 947	202 447
Reprise totale	: 303 799	297 418	298 182

Soit une relative progression de 764 reprises de licences par rapport à l'an passé à la même date et moins de licences refaites chez Paragon. .

Cela laisse donc présager que le nombre de licences de 2014 sera supérieur à celui de 2013.

Nous constatons cette hausse après avoir subi des baisses depuis 2009.

Les mutations sont également en augmentation.

A noter la forte progression du Comité de Saint Pierre et Miquelon. En effet, il est passé de 5 licenciés en 2012 et 2013, à 97 licenciés en 2014.

Il souhaite d'ailleurs participer aux Championnats de France. En accord avec le Président de la Ligue, le Comité Directeur a décidé de l'intégrer à la Ligue Antilles-Guyane.

Le contrôle de la comptabilité a été effectué sur les mois de décembre 2013 jusqu'à mars 2014 par le Président de la commission des finances. Il note une nette amélioration suite aux recommandations faites par la Commission des finances, mais il relève encore l'absence de quelques justificatifs de péage et de repas qui seront demandés aux intéressés.

En ce qui concerne la licence carte à puce, nous n'avons plus d'emprunt à rembourser. Nous nous retrouvons dans les projections présentées au congrès de Belfort, c'est-à-dire qu'en 2014 le montant de 867 514 €, figurant au compte N° 486100 de l'actif du bilan, va diminuer de 200 000 € comme prévu au budget. Le trésorier confirme qu'en 2017, la gestion de la licence carte à puce sera faite comme les autres postes des dépenses du compte de résultat.

De nouvelles négociations interviendront avec la société *PARAGON* d'ici fin 2016.

En ce qui concerne le Championnat du Monde Triplette à Tahiti, pour une prévision de dépenses de 40 000 €, la Fédération a seulement versé 2 560 € correspondant à des avances sur les billets d'avion. Des discussions avec le Ministère sont en cours pour le report des sommes allouées à ce titre dans le cadre de la Convention d'Objectifs.

Il est constaté un dépassement du budget au niveau :

- de la commission de discipline, mais il s'agit d'un poste dont le budget est difficile à évaluer, car cela dépend du nombre d'affaires traitées dans un exercice.
- du compte du Pétanque Tour et notamment sur l'étape de Bordeaux.

Les subventions pour l'organisation des Championnats de France 2014 seront toutes versées en octobre à tous les Comités organisateurs.

Emploi :

Il a été évoqué le recrutement d'un salarié au siège de la FFPJP en juin 2015, en qualité de comptable afin, pour l'essentiel, d'enregistrer l'intégralité des dépenses et recettes fédérales sous le contrôle du Trésorier.

Pour cette année, le Comité Directeur a validé le recrutement de M. Romain MARZAT en qualité d'informaticien, au siège de la FFPJP à Marseille à compter du 13/10.

Ses missions seront essentiellement :

- Gestion des sites web (FFPJP, CNC, CHF, SAOS, Portail): intégration régulière de données et mise en ligne sur les sites internet et
- Gestion des réseaux sociaux : FACEBOOK, TWITTER
- Saisie des résultats des concours NATIONAUX et INTERNATIONAUX
- Gestion du parc informatique du siège et des membres du Comité directeur
- Geslico : administrateur du site, dépannages, mises à jour, gestion des adresses des clubs

Enfin, le Comité Directeur a validé à la majorité de ses membres la délocalisation du poste de travail de M. MENEGHIN pour convenances personnelles, au siège de la Ligue Pays de la Loire. Il sera néanmoins présent au siège à Marseille, une semaine par mois, à ses frais. Ce dispositif est soumis à une période d'essai de 6 mois à compter du 1^{er} janvier 2015.

V. COUPE DE FRANCE

La F.F.P.J.P a renouvelé son appel à candidature pour l'organisation de la finale Nationale du 19 au 22 mars 2015. Il faut un boulodrome ou une halle couverte qui soient chauffés, d'environ 32 jeux avec tribunes et possibilité d'aménager un petit village partenaires. La demande doit transiter par le Comité départemental d'appartenance. La convention devra ensuite être signée par la Mairie.

Le cahier des charges de la Finale sera mis à jour.

La ville de Palavas est candidate pour l'organisation de cette finale.

Les candidatures de boulodromes couverts pour l'organisation des Finales de Zones (1/16^{ème} et 1/8^{ème} de finales de la Coupe de France), des 21 / 22 Février 2015, sont à envoyer. Celles de RUMILLY (74) et Le PONTET (84) sont déjà retenues.

Le calendrier de la Coupe de France sortira à l'avenir en septembre au lieu de février pour faciliter l'élaboration des calendriers des CD et Ligues.

Réponses aux questions posées :

- Sébastien ROYER du 12/09/2014 concernant date butoir et heure des rencontres : la date butoir reste fixée au dimanche avec la règle de commencer (jet du but) au plus tard à 14h30.
- JC EVRARD (Président du FMOC Pétanque) du 13/09/2014 concernant les télescopages de dates Coupe de France avec les autres compétitions : il est décidé que la sortie du Calendrier de la Coupe de France sera avancée au mois de septembre au lieu de février. Ceci devrait aider les Comités Départementaux lors de l'élaboration de leurs calendriers respectifs.
- Hubert SAUVAGE du 01/09/2014 – Secrétaire Général du CD14 demande le maintien en Coupe de France, d'un club qualifié dont les membres du bureau et tous les joueurs créeraient un nouveau club, en cours de compétition d'une année sur l'autre : la réponse est oui à la condition que le club ne change pas de N° d'affiliation.

VI. CHAMPIONNATS DE FRANCE

A. Bilan 2014 :

L'ensemble du Comité Directeur remercie les Comités organisateurs pour la qualité de leur organisation ainsi que toutes les équipes de bénévoles totalement dévouées à la réussite des Championnats.

1. GRUISSAN :

Très bons Championnats, des bénévoles à disposition. Bons terrains sélectifs. A noter seulement le manque de places dans les tribunes.

2. CANEJAN :

De beaux terrains, remerciements au club de Canéjan et à tous les membres du Comité d'organisation.

A noter encore un délégué en jeans !

3. SAINT AVOLD :

Très beau Championnat de France. Un site d'excellente qualité. Le seul problème est venu de la restauration du samedi midi à cause du traiteur.

4. BRIVE :

Très beaux Championnats de France. La Fédération a géré pour la première fois le dispositif bord du terrain pour la télévision avec l'installation de l'ensemble du carré d'honneur (arrêts des boules, publicités et mise en place de panneaux électroniques).

A veiller : l'éloignement de certains jeux.

5. COLOMIERS :

Rien à signaler, excellent Championnat de France.

6. SOUSTONS :

Site de qualité, sonorisation excellente. Un très beau spectacle !

7. LAVAL :

Beaux Championnats de France

8. CAVEIRAC :

Une mairie très présente, excellente organisation et des terrains sélectifs.

9. MENDE :

Très beau Championnat de France. Un effort considérable a été effectué afin d'impliquer l'ensemble des clubs limitrophes.

A noter le décès d'un joueur qualifié du CD 76. Toutes nos pensées accompagnent ses proches et sa famille. La déclaration de sinistre auprès de MMA a été effectuée afin que l'indemnité soit versée.

B. Années suivantes

2015 :

Triplettes Vétérans	13 et 14 juin	Saint Cannat (13)	Pas de dossier
Triplettes Jeu Provençal	19 au 21 juin	Vauvert (30)	Pas de dossier
Triplettes Féminin	27 et 28 juin	Montauban (82)	
Triplettes Promotion	27 et 28 juin	Montauban (82)	
Doublettes Féminin	11 et 12 juillet	Troyes (10)	
Individuel Masculin	11 et 12 juillet	Troyes (10)	
Doublettes Mixtes	25 - 26 juillet	Rennes (35)	Pas de dossier
Triplettes Jeunes	22 et 23 août	LIBRE	
Doublettes Jeu Provençal	28 au 30 août	LIBRE	

Initialement prévu à Six-Fours, et suite à une demande de changement de date, le Comité Directeur a décidé de refuser cette candidature.

Triplettes Seniors	5 et 6 septembre	Narbonne (11)	
Doublettes Seniors	12 et 13 septembre	Pau (64)	
Individuel Féminin	12 et 13 septembre	Pau (64)	

2016

Triplettes Vétérans	11 et 12 juin	Guines (62)	
Triplettes Jeu Provençal	17 au 19 juin	LIBRE	
Triplettes Féminin	25 et 26 juin	Dijon (21)	Pas de dossier
Triplettes Promotion	25 et 26 juin	Dijon (21)	Pas de dossier
Doublettes Féminin	9 et 10 juillet	CD 06 et CALADE 69	
Individuel Masculin	9 et 10 juillet	CD 06 et CALADE 69	
Doublettes Mixtes	23 et 24 juillet	Rumilly (74)	

Triplettes Jeunes	20 et 21 août	LIBRE	
Doublettes Jeu Provençal	26 au 28 août	Quillan (11)	Pas de dossier
Triplettes Seniors	3 et 4 septembre	Montauban (82)	Pas de dossier
Doublettes Seniors	10 et 11 septembre	Lorient (56)	Pas de dossier
Individuel Féminin	10 et 11 septembre	Lorient (56)	Pas de dossier

C. Précisions au Règlement :

L'accueil des délégations la veille du championnat est fixé au maximum à 19h00 (vendredi ou jeudi soir). Le lendemain, il pourra commencer à 07h30.

La possibilité de décaler l'heure du repas des équipes à l'instar de ce qui est effectué lors du Championnat des jeunes où la pause est échelonnée en fonction des catégories a été évoquée. Ce dispositif pourrait être appliqué sur au moins les championnats doubles (Triplettes Féminin et Triplette Promotion, Doublettes Féminin et Individuel Masculin, Doublettes Seniors et Individuel Féminin). Pour les championnats à 256 équipes, l'arrêt des parties pourrait se faire à partir de 11 H. 30.

La répartition des équipes a été évoquée avec l'attribution d'une équipe à Saint Pierre et Miquelon.

Il est rappelé aux organisateurs de championnats que les salariés du siège (stand SAOS, communication, chauffeur du car) doivent être logés dans le même hôtel que les membres du Comité Directeur.

La gestion des qualificatifs aux Championnats de France découle des mêmes règlements que les Championnats de France et par conséquent elle doit se faire par informatique avec l'utilisation du logiciel fédéral « Gestion Concours ». **En 2015, plus aucune équipe issue de qualifications open ne sera acceptée. Les qualifications aux championnats de France doivent être effectuées dans l'année en cours (année N pour N).**

VIII. RAPPORT DES COMMISSIONS

A. COMMUNICATION :

1. Revue Planète Boules :

A ce jour la FFPJP/SAOS participent à hauteur de 15 000 € pour une page rédactionnelle et une page de publicité.

La F.F.P.J.P. a été sollicitée afin de participer tout ou partie aux frais de routage de cette revue auprès de tous les clubs affiliés.

Le Comité Directeur a refusé cette proposition et souhaite maintenir le dispositif actuel.

Une demande a été formulée par les Ligues afin que la F.F.P.J.P. puisse prendre en charge une page par Ligue. Elle sera étudiée lors de la prochaine réunion.

2. Newsletter :

Le fil conducteur de la newsletter fédérale a été réalisé pour les éditions de fin d'année.

A noter la modification de notre hébergeur internet.

3. Pétanque Tour :

Les étapes de Toulouse, Montélimar (aire de l'autoroute A7), Bordeaux et Fréjus ont connu un réel succès. Le budget a quelque peu été dépassé.

Les retombées médiatiques escomptées sont très positives avec par exemple de pleines pages dans la PQR et un grand nombre de participants sur chaque étape.

Suite à l'animation sur l'aire de repos de l'autoroute A7, un rendez-vous a eu lieu avec la société *VINCI* qui souhaite plusieurs animations sur l'aire de Lançon de Provence (13).

Une proposition financière lui sera faite afin qu'elle participe au financement de ces animations : 2 complètes et d'autres plus réduites pendant la période estivale et les grands chassés-croisés.

Une proposition de partenariat à destination des licenciés est en réflexion.

Remerciements appuyés à notre fidèle sponsor, la Boule OBUT, partenaire officiel du Pétanque Tour 2014.

Le Comité Directeur a confirmé la reconduction du Pétanque Tour en 2015. Ainsi, les prospections auprès des villes (Reims, aire A7, Pornic et une station balnéaire du sud-est) vont débiter.

Le dossier à destination des mairies sera modifié afin de leur proposer de prendre en charge certaines dépenses telles que le gardiennage du car-podium et du village « Pétanque Tour ».

Le partenariat avec les Comités qui accueillent ces étapes sera également développé afin qu'ils soient davantage impliqués.

Une affiche informatique sera créée. Du nouveau matériel doit être acheté soit des bâches neuves, une arche et un moteur.

4. Web TV :

Fort de son succès cette année avec de plus en plus d'audience, ce dispositif est maintenu pour l'année prochaine.

Outre l'acquisition de nouveau matériel, la possibilité d'effectuer des interviews est souhaitable.

De plus, ce dispositif sera commercialisé dans le cadre des droits marketings fédéraux en y intégrant des publicités (sur le terrain, encarts vidéos, etc..) et ainsi générer une source de financement pour son développement.

La Web TV sera présente sur les Championnats de France 2015 à Rennes, Narbonne, Pau et Troyes.

5. Divers :

La possible participation à certains salons a été évoquée comme celui des Fédérations, *Kid'expos*, le salon des Maires de France où notre présence pourrait être bénéfique à notre développement et à notre image.

L'opération SIDACTION a permis de récolter 4 300€. Le Comité Directeur remercie donc l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré pour cette cause.

Le Comité Directeur a souhaité s'impliquer davantage dans ces actions de solidarité à destination du monde Pétanquier.

Ainsi, les produits financiers des comptes fédéraux issus des placements de trésorerie seront intégralement utilisés à des fins sociales et de solidarité en faveur notamment de l'association *Ilona* qui vient en aide aux enfants malades de notre monde pétanquier.

B. ARBITRAGE

La prochaine réunion de la CNA aura lieu les 11 et 12 octobre au siège de la F.F.P.J.P.

En ce qui concerne le dispositif mis en place pour les arbitres de plus de 65 ans qui souhaitent continuer à officier, le Comité Directeur a précisé la procédure à suivre.

- Courrier au Président de la F.F.P.J.P. avant le 30/09.
- Envoi d'un document type réalisé par le médecin fédéral précisant les modalités de la visite médicale à effectuer
- Visite médicale de l'arbitre auprès d'un médecin du sport ou d'un centre de médecine du sport
- Retour du certificat médical d'aptitude conforme avant le 31/12.

La désignation des arbitres a été effectuée pour :

- Championnats d'Europe Jeunes à Bassens : MM. LABORIE, BUGÉAT et 6 arbitres désignés par la Ligue ou le CD33.
Trophée des Villes : Mme PLASTRE, MM. GRIGNON, LOCATELLI et TIVOLLIÉ.

A la demande de la CNA, validée par le Comité Directeur, un avis sera soumis à la F.F.P.J.P. concernant une éventuelle modification du règlement de Jeu de Pétanque. En effet, la suppression de la possibilité actuelle de pouvoir « boucher un trou » est souhaitée en raison des abus constatés régulièrement en la matière.

C. MEDICALE :

- Bilan des Championnats de France :
Des antennes de secouristes étaient présentes sur tous les sites.
- Alcoolémie
75 contrôles dont 23 Délégués et 52 Joueurs.
Résultats : 3 joueurs et 1 délégué positifs mais en-deçà du seuil et 70 contrôles à 0.
- Contrôles antidopage
16 contrôles effectués à Laval (Triplettes Féminin), Brive (Triplettes Seniors), Canéjan (Triplettes Jeu Provençal)
A noter un résultat positif au Cannabis avec un taux important de 372ng/ml/ (seuil maxi autorisé à 150 ng/ml).
La commission de discipline Fédérale Antidopage s'est réunie et une sanction de 12 mois de suspension avec annulation du résultat a été prononcée. Un appel de la décision a été formulé.
- Interventions
Environ une soixantaine :
Malaise, petite traumatologie, problèmes digestifs, piqûres de guêpes, plaies...
- Compétitions Internationales : Accompagnement : 1 Médecin + 1 Kinésithérapeute
CE Féminin en Turquie : des contrôles d'alcoolémie seront effectués par les soins du Médecin Fédéral à la demande de la CEP.
CE Jeunes à Bassens

➤ Bilan Suivi Médical Réglementaire (SMR) des Sportifs de Haut-Niveau

Le suivi médical des 52 sportifs inscrits sur la liste est en légère baisse avec 40 sportifs qui ont effectué la totalité des examens de la surveillance réglementaire, ce qui fait 77 % de suivi complet, contre 44 sportifs et 88 % de suivi complet l'année dernière. Il n'y a par contre aucun athlète sans suivi, les 23 % restants (soit 12 personnes) ont un suivi incomplet, ces taux sont néanmoins satisfaisants.

La 2^{ème} visite du SMR des sportifs sur liste HN a été faite durant les Championnats de France. 17 sportifs ont été examinés soit 33 %. Mais cette visite n'est plus pratiquée par de nombreuses fédérations.

Dans le cadre de ces bilans, une anomalie respiratoire (asthme) a été dépistée. A noter quelques pathologies diététiques ou nutritionnelles détectées (surpoids voire obésité).

Le Comité Directeur a décidé de forfaitiser les déplacements du médecin fédéral sur les Championnats de France. Jusqu'alors, il ne présentait pas ses notes de frais. Désormais, la F.F.P.J.P. payera les notes représentatives de ses frais de déplacement.

D. CATEGORISATION :

La commission s'est réunie jeudi soir, en présence de tous les membres.

1. Les modifications dans Geslico

M. REBIBO a tout d'abord présenté les modifications réalisées sur *Geslico* suivant celles relatives à l'attribution des points de catégorisation.

- Nombre de points :

Mise en place de plusieurs grilles de points suivant la qualité des concours (de A à F)

L'attribution des points dans les concours catégorisés a été modifiée en tenant compte de la répartition géographique des participants.

- Création d'un concours : Un onglet permettra le choix de la grille à utiliser (de A à F) en fonction de la participation dans le concours et de la grille d'attribution des points.

Il y a 2 méthodes de saisie des résultats :

- création du concours puis saisie manuelle des résultats

- création du concours et import grâce à l'outil informatique depuis *Gest'concours* avec dans ce cas, attribution automatique de la grille de résultat utilisée.

2. Les modifications dans Gestion concours

Didier SCHMITT explique que la principale modification se trouve en bas de la feuille des résultats où nous trouvons le détail en nombre et pourcentage de la participation géographique des licenciés pour déterminer quelle grille sera retenue.

3. Les principales règles de la nouvelle catégorisation

Tous les participants à des concours de Pétanque et de Jeu Provençal sont catégorisés, sauf les jeunes (cadet, minime, benjamin) dans leur catégorie.

- Types de concours catégorisés : Tous sauf les concours, réservés aux jeunes, à la mêlée, concours du type Bol d'or, événementiels hors calendrier des Nationaux, CNC et Coupe de France.

- Catégories : Promotions, Honneurs et Elites.

Pour la saison sportive de 2015, le changement de catégorie s'effectuera à partir du seuil suivant : **30% des licenciés ayant marqué des points en 2015 seront catégorisés.**

L'ensemble de ce dispositif sera applicable à compter de la mise à jour annuelle de novembre 2014 soit pour les concours du 01/11 /2014 au 31/10/2015.

Ainsi ces nouvelles règles d'attribution des points seront utilisées pour la catégorisation des joueurs en 2016.

Une note de synthèse sera établie et envoyée à tous prochainement.

E. EQUIPEMENTS SPORTIFS

Joseph CANTARELLI est entré dans la Commission « Stratégie » du CNOSEF.

CNDS : contrairement aux années passées nous n'avons pas encore reçu les demandes qui figurent en base SES pour la session d'automne.

F. NATIONAUX

1. Préparation de la saison 2015 :

- La mise à jour du formulaire « demande d'inscription des concours nationaux » a été effectuée :
 - Ajout des nationaux Doublettes et Individuel qui peuvent être organisés sous label « national » seulement s'ils sont rattachés à un concours national tripléte.
 - Dotations organisateurs applicables en 2015
- Courriers divers transmis à la FFPJP :
 - National de CHARLEVILLE (08)- 2015 : réponse favorable au maintien de ce national sur la date du 5 et 6 septembre 2015.
 - Problème de non respect de traçage et des dimensions des terrains sur les nationaux de CHOLET et de POITIERS.
 - Un courrier sera adressé aux organisateurs précisant que les terrains doivent être tracés avec les dimensions minimales de 12 x 3 m afin que le but puisse être lancé réglementairement. ! L'importante participation des équipes ne peut pas induire que l'on joue sur des terrains qui ne permettent pas l'application de notre règlement de jeu et surtout qui vont à l'encontre de la sécurité des personnes.

Donc pour les concours de CHOLET et POITIERS, les organisateurs doivent limiter la participation en fonction du potentiel de terrains tracés réglementaires sinon la FFPJP se verra dans l'obligation de leur retirer le « label national ».

- Délégations des Nationaux :

Tous les documents et formulaires nécessaires aux délégués de nationaux seront mis à jour et disponibles sur le site de la FFPJP.

A noter que le formulaire d'évaluation qualitative (expérimenté cette année) fera partie de la distribution officielle en 2015.

La liste des délégués désignés par les Ligues est à fournir impérativement par celles-ci pour le Conseil National de Février 2015.

2. Analyse / conclusion des CR Nationaux 2014 disponibles

- Cas particulier URSSAF :

L'un des organisateurs de nationaux de la Ligue Rhône-Alpes s'est vu redressé par l'URSSAF parce que considéré comme employeur à partir d'un versement / joueur qui correspond aux indemnités (considérées comme « prime de résultat ») versées à partir de nos ¼ et ½ finales.

Un courrier sera adressé aux URSSAF dès la semaine prochaine pour demander tous les renseignements utiles (bien-fondé et précisions des conditions d'application) afin que nous puissions informer tous nos organisateurs de concours nationaux si tel était le cas. Ceci avec copie au CNOSF et à notre Ministère de tutelle.

- Bilan des CR des Nationaux 2014 arrêté au 07 septembre 2014

- Concours programmés dans la période en question : 215
- CR de délégations reçus : 196 soit 91% dont 176 établis par informatique soit 90%
- Concours annulés : 4 à savoir N° 31, 126 St Cyprien et N° 236, 237 Sassenage
- Nombre de concours avec incidents connus : 3
- Nombre de concours inférieurs au barème de participation : 18 soit 9%
- Total des concours avec anomalies : 50%

- Décisions pour 2015 :

Une année supplémentaire est accordée aux concours légèrement inférieurs au barème de participation pour une 1^{ère} édition.

Un courrier de rappel sera adressé à tous les organisateurs suivant les anomalies constatées.

Une lettre plus spécifique sera envoyée aux organisateurs de Jeu Provençal afin de veiller à la répartition des prix (règle des 25% au 1^{er} + règle de 60% du 1^{er} pour le second).

- Auvergne N° 26 (Clermont-Ferrand): Dotation organisateur de moitié insuffisante – 2020€ au lieu des 4000€ annoncés dans le calendrier des nationaux alors qu'il y avait 168 triplètes présentes → **retrait du label national**

N° 42 (COURNON d'Auvergne) - Supra national : Participation insuffisante de 162 équipes au lieu de 256 (156 l'an dernier) → **recommandation de passer en National**

N° 61 (YTRAC) : Dotation organisateur supérieure au barème 6525 € au lieu de 5000 € max → **passé en SUPRA sinon application du barème fédéral de 5000€ max pour un national**

N° 238 (Clermont-Ferrand) : 12 000€ annoncés et 10 644 distribués – participation 212 (181 l'an dernier) au lieu de 256 équipes imposées (limité à 376) – 2^{ème} édition → **recommandation de respecter les prix annoncés et/ou de passer en national.**

- Corse N° 15 (SARROLA Carcopino) : Participation insuffisante – 100 équipes au lieu de 150 au barème (92 en 2013) → **retrait du label national**

- Haute Normandie

N° 6, 7, 202 (Rouen) : Nationaux en poules, au cumul - sortie des poules non indemnisée ou incompréhension du délégué → **à vérifier par la Ligue avec les délégués.**

- Languedoc Roussillon

N° 10 : Dotation organisateur supérieure au barème et annoncée dans le calendrier des nationaux : 6280 € au lieu de 5000 € → **passé en supra ou respecte les 5000€ max**

N° 44 (Mende) : Supra National avec participation insuffisante : 183 équipes au lieu de 256 (l'an dernier 197) et avant 182 → **recommandation de passer en national**

N° 239 (Bram) : Événementiel – Participation insuffisante : 192 équipes au lieu de 256 – (175 l'an dernier) → **recommandation de passer en national et de commencer le matin**

- PACA
 - N° 4 (Martigues) : non respect des règlements et non écoute du délégué → **à vérifier par la ligue suivant CR délégué et CR évaluation qualitative**
 - N° 215 (Toulon) : Provençal - Dotation inférieure à celle annoncée dans le calendrier 7000 € au lieu de 9000 € (présence pourtant de 125 triplettes en JP) → **lettre de rappel du respect de la dotation annoncée sinon retrait du label national après 2015**

- Pays de Loire
 - N° 8 (Cholet) : Concours en élimination directe - 2ème partie avant le cadrage non indemnisée ou incompréhension du délégué → **à vérifier par la ligue + courrier d'application des dimensions minimales fédérales autorisées sinon retrait du label national après 2015**

- N° 30 (La Baule) et N° 60 (Saint-Nazaire): sortie de poules non indemnisée ou incompréhension du délégué → **à vérifier par la Ligue Poitou-Charente**
 - N° 3 (Poitiers) : dimensions de terrains inférieures au minimum autorisé de 3 x 12m → courrier d'application des dimensions minimales fédérales autorisées sinon retrait du label national après 2015**
 - Bilan des CR « Evaluation qualitative » des Nationaux 2014 arrêté au 07 septembre 2014 (Faits marquants sur les critères les moins bien évalués)
 - Utilisation gestion concours : forte amélioration
 - Inscription et saisie des joueurs : des efforts sont constatés mais encore à améliorer
 - La nouvelle cotation à 3 évaluations par critère mise à l'essai cette année fonctionne bien et fera partie intégrante de la diffusion des CR dès 2015
 - Partie informatique : des efforts sont constatés mais à intensifier
 - Répartition des prix : encore trop d'erreurs constatées
 - Sanitaires, propreté, environnement : souvent insuffisants
 - Sonorisation : insuffisante en général sur les sites excentrés
 - Appareil de contrôle des boules : manque presque systématiquement
 - Services d'urgences et défibrillateur : manque en général sur le site
 - Accessibilité des PMR : pas toujours respectée

La prochaine réunion du Groupe de Travail se déroulera le jeudi 13 novembre à Marseille avec pour objet la finalisation du Bilan 2014 (ceux d'après le 07 septembre 2014 soit +/- 50 Nationaux), la préparation de la présentation au Congrès National de BRON, les statistiques comprenant les participations et dotations moyennes / catégories de concours, etc..

G. CNC :

1. Phases championnats CNC + CNC-F :

CNC1-A : forfait général du club de l'ASPTT VESOUL (70) qui est en cessation d'activité.
L'organisation initialement prévue reste au CD70 à LURE (70).

Les modifications des horaires des rencontres en fonction du forfait vont être immédiatement communiquées aux clubs du groupe.

L'impact sur les montées/descentes sera étudié lors du prochain Comité de Pilotage.

Le tableau des officiels avec inclus le document « Rôle du Délégué » a été distribué aux Ligues concernées par les organisations CNC.

Les feuilles de match et les feuilles EXCEL de saisie des résultats vont être envoyées à tous les organisateurs.

L'enquête de participation en CDC, CRC 2014 est en cours et reste à compléter. Nous avons grand besoin de ces données notamment pour notre ministère.

2. Logos CNC

Laurent VAISSIERE du Comité de Pilotage nous a soumis des propositions de logos spécifiques CNC déclinées en CRC et CDC. C'est le N° 6 qui a été retenu et qui sera diffusé prochainement.

L'utilisation de ces logos est pensée pour les sites internet, pour entête des documents de communication etc....et non pas pour être mis sur les tenues vestimentaires puisque les équipes de clubs connaissent des montées / descentes de divisions

3. Règlements – Améliorations / précisions

• CNC

- Question sur le coaching : dans le cas ou la rencontre se fait entre un club A et un club B, est-il possible qu'un licencié du club A coache l'équipe du club B ? Dans le cas d'impossibilité, la rencontre est elle gagnée pour le club A sur "tapis vert"?

Réponse et précision à apporter au règlement CNC :

CNC + CNC-F : nous sommes en compétition par équipes de clubs et donc le coach ou « capitaine » doit être licencié au club qu'il soit joueur ou non.

- Partie perdue sur tapis vert : il est clair que la feuille de match ne comprend que des licenciés au club. Par conséquent un licencié de A ne peut pas se trouver sur la feuille de match de B et ne peut donc pas coacher. La partie est effectivement perdue car elle n'aurait même pas dû être jouée.

- CNC-Jeunes : le coaching ne peut être exercé que par un éducateur fédéral y inclus un initiateur.

- Cas de retard de joueurs ou d'équipes

Retard de joueur : s'applique le délai règlementaire de l'heure donc s'il est inscrit sur la feuille de match et si sa licence est déposée il perd le Tête à Tête mais il peut jouer la phase suivante soit le doublette et le tripléte.

Retard de plusieurs joueurs : application de la règle des 4 joueurs au moins pour ne pas être forfait.

Retard de toute l'équipe : le délai de plus d'une heure s'applique à toute l'équipe qui perd le match car les licences n'ont pas été déposées et la feuille de match n'a pas été remplie. L'équipe en question peut jouer le match suivant de la même journée s'il y a plusieurs matchs dans cette même journée.

- Rappels :

L'unité des rencontres en CNC est le match fait de phases TT + D + T

La feuille de match ne peut pas être modifiée (ni suppression, ni ajout) après le début de la compétition (c'est pour cela que l'on peut mettre 8 joueurs)

Si le joueur qui arrive en retard était inscrit sur la feuille de match et qu'il n'avait pas déposé sa licence il peut le faire au moment de son arrivée mais il n'entrera seulement que dans le cycle suivant.

- Cas d'oubli de licence :

Si un joueur se présente sur la compétition CNC, CRC, CDC sans son support de licence (oubli, perte, etc..), sur présentation d'une pièce d'identité, il sera autorisé à participer si, et seulement si, il est possible de vérifier informatiquement sa fiche. De plus, après vérification, si le joueur est effectivement licencié, il devra s'acquitter d'une amende de 10 €.

• CNC-Féminin

Ces modifications s'appliquent aussi en CNC-Féminin

Tir simplifié pour les CDC et CRC

Il a été omis d'enlever au règlement de cet atelier l'attribution de 1 point pour le but touché, ce qui avait été supprimé par la FIPJP. Comme nous ne changeons jamais le règlement en cours d'année ce point de règlement sera retiré l'an prochain.

Précision pour le tir sur les boules blanche et noire côte à côte : 1 tir obligatoire de chaque côté (gauche et droite) à chacune des 2 distances (1 x à gauche à 6m puis idem à 7m) puis retour à 6m à droite....

- CNC-Jeunes : Retard : idem CNC

4. Préparation des finales de BANS (39) et ST-PIERRE-LES-ELBEUF (76)

- CNC-JEUNES - BANS / MONT-SOUS-VAUDREY (39) du 31/10 au 02/11/2014

Les 9 ligues suivantes : ALSACE – AQUITAINE – BOURGOGNE – CORSE – FRANCHE-COMTE – LANGUEDOC-ROUSSILLON – LIMOUSIN – MIDI-PYRENEES – RHONE-ALPES participent au CNC-Jeunes 2014 pour un total de 24 équipes.

12 équipes en catégorie Benjamins/Minimes réparties en 2 groupes de 6.

12 équipes en catégorie Cadets/Juniors réparties en 2 groupes de 6.

Les 1ers de chacun des 2 groupes de leur catégorie joueront la finale et le titre de Champions de France des Clubs.

Date limite d'inscription des équipes de clubs / ententes au CNC Jeunes : 13 octobre 2014 : un courrier va être adressé aux Ligues concernées.

La Délégation Officielle et la table de marque sont assurées par les membres du Comité de Pilotage CNC : Joseph CANTARELLI + Francis GARRIGUE + Jackie BREANT + Gérard CHEVALIER + Claude CARBONNIER + Laurent VAISSIERE.

Arbitrage : Jean LOCATELLI + les 3 arbitres adjoints désignés par le CD39.

Retransmission en direct sur Internet WEBCAM FFPJP : Claude STIRMEL + Clément MENEHIN.

Encadrement DTN : 3 éducateurs de la DTN François GRANGE + Patrick DRUEL + Jean-François GAS + 6 BF3 et 2 désignés (présents sur le stage DTN sur site).

Matériel nécessaire aux ateliers : la liste a été fournie à l'organisateur.

Les réservations en hôtellerie et restauration (repas en commun) sont à transmettre à l'organisateur, par l'intermédiaire d'un formulaire envoyé préalablement aux participants.

Programme :

Vendredi 31/10/2014 à 14 :00 : 2 tours

Samedi 01/11/2014 à 8 :00 : 3 tours en continu

Dimanche 02/11/2014 à 8 :00 : Finales des 2 catégories plus la petite finale entre les seconds de chaque catégorie suivies de la remise des récompenses précédant le repas en commun.

- Finale CNC + CNC-Féminin à SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF (76) – 21 au 23/11/2014

Participation en nombre d'équipes : 16 pour le CNC et 4 pour le CNC-Féminin

Contrôle des licences : Francis GARRIGUE

Les tenues spécifiques des membres du Comité de Pilotage leur ont été remises

Délégations par les membres du Comité de Pilotage CNC

Animation : Marc ALEXANDRE

WEBCAM : Claude STIRMEL + Clément MENEHIN

Arbitrage : DAMBRUNE Jean-Jacques – LEUCHART Bernard pour le CNC et Evelyne VIDAL pour le CNC-F

DTN : 2 encadrants pour le CNC-F à savoir GAS Jean-François + GRANGE François

Une liste du matériel nécessaire aux ateliers du CNC-F va être fournie à l'organisateur

Invités : le Président et le Trésorier FFPJP, le Président de la SAOS ainsi que le Président du CD16 organisateur de la Finale CNC 2015 à SAINT YRIEIX (16) pour le passage du témoin

Le programme a été finalisé

Un cadeau souvenir en cristal gravé « Finale CNC 2014 » sera offert à tous les joueurs par la Ligue Haute Normandie.

Communication / promotion : la Ligue Haute Normandie a des contacts en cours avec France 3 + chaîne Normande (annonces) + France Bleu + PQR « Paris Normandie » + le Journal d'Elbeuf.

5. Prévision CNC-Féminin 2015

En restant dans la configuration 2014 avec le maintien du CNC-F à 32 équipes qui donne 8 descentes et 8 montées nous serions dans l'obligation de refuser la montée en CNC à 13 Ligues.

L'idéal serait de passer à 48 équipes avec 8 descentes et 24 montées en 2015 (21 Ligues + 3 au prorata) et dans les années suivantes 24 descentes et 24 montées. Si cette formule est avantageuse au plan sportif elle devient un problème budgétaire avec + 16 équipes et 1 journée supplémentaire en impliquant une augmentation de 21 600€ du budget CNC de la Fédération. Une enquête menée par le Conseil des Ligues est en cours, elle fait apparaître que 19 ligues sur 21 de l'hexagone (moins Pays de Loire et Hauts de France) sont prêtes à faire monter 1 équipe chacune.

La configuration 2015 serait alors 32 – 8 descentes de 2014 = 24 équipes + 19 montées de 2015 = 43 équipes (6 groupes de 6 + 1 groupe de 7).

- En restant à 32 il n'y aurait que 8 montées au lieu de 19.
- Le Comité Directeur propose que cette augmentation de budget soit étudiée lors de la prochaine Commission des Finances de novembre et avec la condition que la configuration finale du CNC-Féminin reste définitivement à 48 équipes.

6. Communication et Valorisation du CNC

Mise à jour du site internet (Laurent VAISSIERE) et articles à faire :

- Accroche de valorisation pour les CNC et CNC-Féminin ainsi que la Finale CNC-Jeunes
- Interviews de dirigeants de clubs organisateurs et joueurs, de Maires et/ou Adjointes aux Sports, d'élus de Collectivités Territoriales (Conseils Régionaux, Généraux, Communautés de Communes...)
- La motivation de participation des « Ecoles de pétanque » aux CDC/CRC Jeunes est déjà prise en compte dans les fiches d'activité.
- Il apparaît utile que des messages forts sur la pratique en équipes chez les jeunes doivent venir de la FFPJP ainsi que l'établissement d'affiches fédérales générales et spécifiques à mettre à disposition de nos Ligues, CD et Clubs.

Le Calendrier CNC sera mis au calendrier officiel F.F.P.J.P. avec les dates des journées et les lieux des finales.

H. Confédération Européenne de Pétanque (CEP) :

- Championnat d'Europe Jeunes des 07-09/11/2014 à BASSENS (33)
Tous les documents ont été envoyés aux fédérations
Présence de la SAOS sur le site
Délégations : pour la CEP Joseph CANTARELLI et pour la FFPJP Laurent ROUGIER
Arbitres désignés avec la CNA : LABORIE Jean-Paul et BUGEAT Patrick
Diffusion WEBCAM : Claude STIRMEL + Clément MENEGHIN. La diffusion web est refusée à tout autre candidat.

Joseph Cantarelli assistera à la réunion préparatoire du lundi 22 septembre à BASSENS 15 :00
Fabrication de badges : non nécessaire puisque l'organisateur établit des tickets repas. Des badges pourraient être faits pour les officiels uniquement.

- Coupe d'Europe des Clubs

Le club de METZ Ronde Pétanque est qualifié pour la finale à 8 équipes qui aura lieu au Boulodrome Fédéral de BELVAUX (Luxembourg) du 28 au 30 Novembre 2014.

1^{er} tour le vendredi 28 /11 / 2014 à 16 :00

Délégué FFPJP : Joseph Cantarelli

- Candidatures d'organisations de Championnats d'Europe

Triplette Masculin : SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF (76) en 2017

Triplette Féminin : PALAVAS (34) en 2018 : la candidature officielle sera envoyée à la CEP après accord de la ligue Languedoc-Roussillon et du CD 34.

Le Congrès de la CEP aura lieu à MERSIN en Turquie sur le CE Féminin du 25 au 28 septembre 2014. Une élection partielle statutaire de son Bureau Exécutif (7 candidats pour 5 places) sera organisée.

Joseph Cantarelli membre sortant se représente (élu depuis).

Le Président actuel Jensin FLEMMING ne se représente pas, il y aura donc élection d'un nouveau Président à la CEP.

X. DISCIPLINE

A ce jour 30 dossiers ont été traités par les commissions Fédérale et Nationale respectivement 19 et 11.

Le Comité Directeur a validé la désignation au sein des Commissions de discipline suivantes :

En Fédérale : MM. BREANT et GERONIMO

En Nationale : M. GUIGUE en remplacement de Gérard BRUNIN.

Des modifications réglementaires auront lieu à compter du prochain Congrès National, comme tous les ans, elles seront relatives :

- Au remboursement des 150 € de frais de procédure en appel restitués en cas de gain de cause.
- Aux suspensions pour absences aux Championnats de France.

Enfin, il sera fait appel à un service de sécurité au siège de la Fédération lors de certaines affaires, notamment lorsque des menaces ont été proférées envers certains membres des commissions.

XI. DIVERS

Le Comité Directeur est revenu sur le contrat avec *DUVARRY DEVELOPPEMENT* qui n'est, à ce jour, toujours pas signé.

La volonté fédérale est de signer dans les plus proches délais. Néanmoins, certains points du contrat doivent être discutés afin de correspondre exactement à l'appel d'offres.

Le Comité Directeur a, de plus, confirmé son souhait de signer avec la structure soumissionnaire à savoir *DUVARRY DEVELOPPEMENT* et non la société *PULZ* nouvellement créée par Duvarry Développement.

Le Salvador d'or a été attribué et remis lors de « La Marseillaise » au Comité Départemental de la Creuse (23).

XII. DTN : (Voir CR V. du Conseil National)

XIII. PROCHAINES REUNIONS

Comité Directeur : du 14 au 16 novembre 2014

(La séance est levée à 17 heures 30)

La Secrétaire Générale de la F.F.P.J.P.



Bernadette TROUBAT

Le Président de la F.F.P.J.P.



Alain CANTARUTTI